

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Décembre 2015



numéro 51



Bulletin d'Informations Municipales de Plouay

BIM décembre 2015 - N°51



Directeur de Publication : M. Jacques Le Nay

Coordination - Rédaction : Sylvie Péresse

Crédits photos : Services de la Commune - Sylvie Péresse - Le Télégramme - Ouest-France

Traduction et rédaction en breton :
Mickaël Messina

Conception et réalisation :
Images & Diffusion - 5, rue de Bécherel
Plouay - 09 54 80 59 88

Impression :
Imprimerie du Scorff - Plouay
02 97 33 34 89



MAIRIE DE PLOUAY

4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 31 51
E.mail : contact@plouay.fr

Couverture : Photo "Automne à Plouay" de Patrick Le Mouillour, lauréat du concours Focus sur mes paysages organisé par Lorient agglomération.

Retrouvez l'info de votre commune sur le site plouay.fr

N'hésitez pas à le consulter pour suivre l'actualité ... retrouver des informations concernant la commune ou encore faire des démarches en ligne

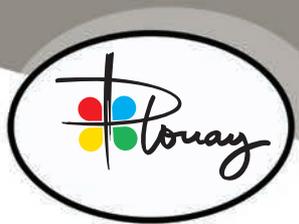
(dans la rubrique « Pratique »)



Notre bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier Oxygen Silk produit à partir de fibres 100% recyclées.

SOMMAIRE

EDITORIAL	03
INFOS MUNICIPALE	04 - 05
BUDGET	06 - 07
ACTUALITÉ COMMERCIALE	07
VIE MUNICIPALE	08
CULTURE	09 - 10 - 11
SOCIAL	12 - 13 - 14
PETITE ENFANCE	15 - 16
JEUNESSE - SCOLAIRE	27 - 18
ENVIRONNEMENT	19
EN DIRECT DE LORIENT AGGLOMERATION	20 - 21
TRAVAUX - URBANISME	22 - 23
ECOLE DE MUSIQUE	24 - 25
LANGUE BRETONNE	25
EXPRESSION "Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"	26
ETAT-CIVIL	27



Le mot du Maire



A l'occasion de la cérémonie des vœux de janvier 2015, j'introduisais mon discours par ces mots : « J'aurais aimé vous adresser simplement un message de joie et de bonheur auxquels chacun aspire. Malheureusement, notre pays tout entier, solidaire et uni devant une cruelle épreuve, est aujourd'hui sous le choc d'un attentat terroriste inqualifiable qui a touché la France, au cœur même de Paris.

La France est le pays des Lumières, mercredi la lumière s'est éteinte pour douze d'entre nous. Aujourd'hui notre pays est en deuil. »

L'obscurantisme et la barbarie ont malheureusement encore frappé et cette fois le choc est d'une rare violence : ce vendredi 13 novembre 2015, 130 personnes innocentes, des jeunes pour la plupart, sont morts à Paris dans les conditions tragiques que vous connaissez, d'autres ont été atteints dans leur chair et certains se retrouvent psychologiquement très affectés.

Face à cette escalade d'actes inqualifiables, notre devoir est de résister et de dire non au fanatisme quel qu'il soit. « Le verbe résister se conjugue toujours au présent » disait Lucie Aubrac.

Je remercie toutes celles et tous ceux, qui, dans un élan de solidarité et de compassion vis à vis des victimes et de leurs familles, se sont joints à ces quelques moments de recueillement, le lundi 16 novembre à Plouay comme partout en France.

Alors que notre pays doit faire face à ces terribles épreuves, permettez-moi malgré tout de vous souhaiter une bonne année 2016.

De gevér fest er blé neüé, ba miz Geneur 2015, 'moè komanset me fredeg get er haujaou-ma : « M'mè pet karet souétein d'oh joé hag urusted, péh 'h omb tout é klah. Mè allas, rhah er Fransijan, zikourab ha tolpet a-gaust d'on dra spontus, zo pet blaoahet get en taul diharak zo pet groeit get terroristed énémb d'er Frans, ba kreiz Pariz.

Er Frans zo bro er Splanner, ha dimerhiér 'ma pet lahet daouzek deñn doh hon bro. Hiriù, 'ma hon bro é begin. » Hoah or uéh so pet groeit on taul spontus get tud hémb gouians ha hémb truhé. En traou n'int ket bet liés ken goèh èl er uéh-ma : d'er Guenér 13 a viz Kale-Gouiañ 2015 ba Pariz, so pet lahet 130 deñn ha 'oent ket kablus a nitra, tud iaoueñk er loden vrasañ dohtë, bar féson blaoahus 'pes klaouet bar média. Rhé 'rèl zo pet blonset kri, ha lod zo pet skoeit-bras o spered.

Arlerh rhah en taulaou diharak-se, 'ma delé d'oumb harz, ha mont énémb d'er fanatism, 'verna ket peh kani 'uehè. Lucie Aubrac 'larè : « er verb « harz » e uè berpet konjuget ban amzer a verma ».

Me 'garehè trugèrékat rhah er ré zo deit, get karanté ha truhé, d'en tolpad én inour d'en dud zo pet lahet ha d'o familhaou, d'er Lun 16 a viz Kale-Gouiañ ba Ploé, èl ba peb parrez ag er Frans.

Bar hourz 'ma rhet d'hon bro harz doh en traou hirisus-se, me e garehè or sort souétein d'oh or bléah mat 2016.

Jacques Le Nay,
Maire

Infos Municipale

Le recensement de la population plouaysienne aura lieu du 21 janvier au 20 février.



Alan Guillemoto



Yoan Le Breton



Tony Beuzet



De gauche à droite - 1^{er} rang : Delphine Cahours - Emilie Zirnheld - Mathilde Guyonvarch - Sonia Le Roland - 2^{ème} rang : Nathalie Baquet - Angelina Le Toullec - Marie-Hélène Rouzeau - Nadine Le Roy - Gaëlle Coeffic

Se faire recenser est une obligation légale en vertu de la loi du juin 1951 et un acte civique, utile à tous.

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découlent le nombre d'élus au conseil municipal mais aussi la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Cela a enfin un impact sur les infrastructures et services (nombre de pharmacies, installation de commerces, construction de logements...). La qualité du recensement dépend donc de votre participation.

Entre le 6 et le 13 janvier, chaque agent recenseur effectuera une tournée de reconnaissance du secteur qui lui a été attribué pour procéder à l'inventaire des adresses. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle

tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. **Nous vous remercions à l'avance de lui réserver le meilleur accueil.**

Cet agent recenseur vous remettra un questionnaire à renseigner. **La nouvelle procédure par internet est à privilégier par rapport à la déclaration papier.** L'agent recenseur vous remettra vos identifiants internet. Vous pouvez aussi remettre votre questionnaire papier à l'agent recenseur (ou en cas d'absence lors de son deuxième passage, le faire remettre sous enveloppe par un tiers, un voisin par exemple), le retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 20 février 2016.

Toutes vos réponses sont confidentielles et ne sont transmises qu'à l'Insee, elles ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Révision annuelle des listes électorales



La procédure de révision des listes électorales se déroule chaque année de septembre à décembre. Sont pris en compte les nouvelles inscriptions effectuées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre (*inscription volontaire, des jeunes de 18 ans et pour changement*

de commune) ainsi que les changements d'adresse intervenus dans la commune pouvant, selon le cas, entraîner un changement de bureau. Aussi, vous avez jusqu'au 31 décembre 2015 pour effectuer votre inscription, qui sera effective au 1^{er} mars 2016, directement en mairie ou par internet (<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>) ou signaler votre nouvelle adresse pour l'envoi de la propagande électorale lors d'élections.

Tous les renseignements sont sur Plouay.fr rubrique pratique - démarches en lignes

Une troisième Marianne du civisme pour la commune de Plouay



Au regard de la participation au premier tour des élections départementales (59.90 % au 1^{er} tour et 58.27 % au 2nd), la ville de Plouay a reçu une nouvelle Marianne du civisme.

Depuis 2007, la Fédération nationale des anciens maires et adjoints de France (Famaf) en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF), attribue des Mariannes du civisme au niveau national. L'objectif est de redonner force à la démocratie en éveillant la conscience civique, notamment chez les jeunes, et en incitant les électeurs à user de leur droit de citoyens au moment des consultations électorales. Ainsi, les communes et leurs administrés qui ont majoritairement rempli leur devoir de votation aux élections se voient mis à l'honneur et distingués par un prix.

Les nouvelles règles du démarchage à domicile

Vente de matériel, rénovation de toiture, nouveau système de chauffage : fréquentes sont les situations où le consommateur est sollicité par des professionnels en dehors des lieux de commercialisation. Dans ces conditions, on peut facilement être amené à s'engager mais aussi à rapidement le regretter !

La loi du 17 mars 2014, dite " loi Hamon ", renforce la protection du consommateur qui conclut un contrat hors établissement, nouvelle appellation du démarchage à domicile.

Si vous avez conclu un contrat à votre domicile, sur votre lieu de travail ou auprès d'un professionnel installé occasionnellement dans une galerie marchande par exemple vous bénéficiez d'un certain nombre de droits : impossibilité pour le professionnel de vous demander un paiement avant 7 jours, possibilité d'annuler le contrat pendant 14 jours.

Pour en savoir plus, les associations de défense de consommateurs de la Maison de la consommation et de l'environnement ont édité une fiche Les nouvelles règles du démarchage à domicile téléchargeable sur www.mce-info.org – rubrique Nos publications/ Livrets et fiches.



le 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la haute définition (HD) traduit une évolution des normes de diffusion de la télévision reçue par l'antenne réseau. Actuellement deux normes sont utilisées pour diffuser les chaînes de la TNT en France: le MPEG-2 et le MPEG-4. **À partir du 5 avril 2016, la norme MPEG-2 sera abandonnée au profit de la norme MPEG-4,** plus récente et plus performante, ce qui permettra le passage à la TNT HD.

POURQUOI CETTE ÉVOLUTION ?

Une meilleure qualité de son et d'image

➤ Cette évolution va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la HD.

Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite

➤ À partir d'avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne réseau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD.

De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile dans les territoires

➤ Le transfert de la bande des 700 MHz permettra aux services mobiles de répondre à l'augmentation de l'échange des données, en croissance d'environ 60 % par an en France. Ce redéploiement des fréquences soutiendra le développement de l'économie numérique pour les années à venir. Les opérateurs de téléphonie mobile auront des obligations de couverture associées à ces nouvelles fréquences pour favoriser l'investissement et l'aménagement du territoire : elles concerneront notamment la couverture de 50 % de la population des zones de « déploiement prioritaire » (qui couvrent 63 % du territoire) et 60 % des trains du réseau ferré régional d'ici janvier 2022.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

S'équiper avant le 5 avril

Aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés.

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

Le 5 avril, procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016.

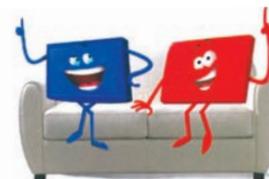
Le jour J, tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne réseau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes (rescan) sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur, pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.



• Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).



• Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.



Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site recevoir.tnt.fr ou auprès du centre d'appel **0970 818 818** (prix d'un appel local)

Budget



Journée nationale d'action contre les baisses de dotation de l'État

La municipalité de Plouay a répondu à l'appel de l'Association des Maires de France pour dénoncer les baisses de dotations de l'État. Les élus ont organisé une matinée Portes Ouvertes en salle du conseil où les adjoints ont reçu le public et expliqué à chacun les conséquences directes de ces mesures.

Quel est le montant de ces baisses ?

Pour la ville de Plouay, ces baisses de dotations se traduisent par une baisse cumulée de plus de 825 000 € par rapport à 2013. Ce montant prend en compte la perte d'éligibilité à la fraction cible de la dotation de solidarité rurale en 2015.

2014	2015	2016*	2017*
-36 412 €	-173 320 €	-263 112 €	-352 903 €

Cette baisse impose une réduction des dépenses de fonctionnement donc des services rendus à la population :

Dès le mois de septembre 2015 :

- Fermeture des services administratifs de la mairie au public une demi-journée par semaine. Cette demi-journée permet aux agents de se consacrer sans interruption aux tâches administratives. Cela évite l'embauche d'un agent supplémentaire et permet une réduction des heures supplémentaires.
- Non-remplacement d'un départ à la retraite à la médiathèque. Cette diminution de l'effectif impose la fermeture de la médiathèque au public un après-midi par semaine.
- Appel au civisme : une réflexion s'impose sur la mise en place d'un arrêté ou règlement de voirie pour l'entretien des trottoirs, caniveaux et accotements à l'exemple de ce qui se fait déjà dans de nombreuses communes des environs.

Cette baisse de l'excédent de fonctionnement réduit considérablement le budget investissements :

Cette baisse cumulée 2014-2017 correspond globalement à une année d'excédent de fonctionnement. Or c'est cet excédent de fonctionnement qui nous permet d'investir ! Des programmes prévus vont donc être retardés.

Cette baisse des marchés publics va avoir **des conséquences néfastes sur les entreprises locales** : la construction de notre maison de santé fait par exemple travailler 23 entreprises ! C'est tout un secteur économique qui va être fragilisé par le report des programmes d'investissements.

A cette baisse directe des dotations de l'État, s'ajoutent les restrictions imposées aux autres collectivités (région, département, agglomération) qui se trouvent dans la même situation ; de fait, les financements que ces collectivités nous apportent (via des subventions) vont baisser aussi.

Refus de faire payer aux citoyens le désengagement de l'État.

Depuis 2000, notre commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition (les bases augmentent mais pas le taux communal !)

L'augmentation nécessaire pour pallier la baisse des dotations serait telle, qu'elle mettrait en difficulté une part de la population.

Nous refusons cette prise d'otages financière !

Pourquoi vos impôts augment-ils alors que les taux communaux sont stables depuis 2000 ?

Pour déterminer la cotisation due au titre de la taxe d'habitation, trois éléments sont pris en considération tant pour la « part communale » que pour la « part départementale » :

- 1- **UNE BASE** c'est-à-dire la valeur locative déterminée en fonction des caractéristiques de chaque logement
- 2- **DES ABATTEMENTS** déterminés en fonction des ressources et de la composition de la famille
- 3- **UN TAUX** voté par le Conseil Municipal (part communale) et par le Conseil Départemental (part départementale).

COTISATION = (valeur locative – abattements) * taux

Chaque année un coefficient de revalorisation national est déterminé par les parlementaires lors de l'adoption de la loi de finances. Ainsi la valeur locative augmente chaque année entre 1 % et 2.50 %.

Département : 56 MORBIHAN TAXES FONCIÈRES 2014 - D			
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité
Taux 2013	19,52 %	%	%
Taux 2014	19,52 %	%	0,038 %
Adresse			
Base	2185		2185
Cotisation	427		1
Adresse			
Base			
Cotisation			
Cotisations			
2013	423		
2014	427		
Variation en % (D)	+0,95 %	%	1
2013	44,68 %	%	%
	44,68 %	%	28

Le seul levier que maîtrise la Commune est le taux qu'elle vote chaque année lors de l'élaboration de son budget.

Depuis 2000, la Commune de Plouay n'a pas augmenté ses taux qui s'établissent toujours comme suit :

- Taux taxe d'habitation : 13.11 %
- Taux taxe foncier bâti : 19.52 %
- Taux taxe foncier non bâti : 44.68 %

MALGRE LA STABILITE DES TAUX COMMUNAUX DEPUIS 2000, VOS IMPOTS PEUVENT DONC AUGMENTER EN RAISON DE :

- la revalorisation des bases
- l'augmentation des taux autres que communaux
- une baisse des abattements liée à des facteurs personnels

Actualité commerciale

KATELL

PRET A PORTER
Katell Wiand



18 rue Paul Ihuel
56 240 Plouay
Tél. 02 97 33 31 45

SUCCESS IMMOBILIER

AGENCE
IMMOBILIERE



Vianney Lavat
15, rue du Général de Gaulle
56 240 Plouay
Tél. 07 88 37 05 07

JUNIOR - SENIOR

SERVICES ET AIDE A
DOMICILE



15, rue du Général de Gaulle
56 240 Plouay
Tél. 02 97 02 69 31

ISABELLE LE HENAFF

PSYCHOLOGUE
CLINICIENNE
PSYCHOTHERAPEUTE -
ÉQUITHÉRAPEUTE



1 rue du fil
56 240 Plouay
Tél. 06 75 96 58 65

Vie Municipale

Visite à l'entreprise Le Béon

Le 21 mai, les élus du conseil municipal ont été invités par la famille Le Béon à visiter les locaux de leur entreprise sur la zone de Restavy. La visite a été guidée par MM. Le Béon père et fils et le directeur M. Zoliec et a permis aux élus de découvrir les nouveaux locaux de la forge.



Créée en 1908 à Port-Louis puis transférée à Keroman au sortir de la Seconde guerre mondiale, c'est sur nos terres plouaysiennes que l'entreprise Le Béon Manufacturing a trouvé l'espace nécessaire pour relever les défis du XXI^{ème} siècle.

Journée du Souvenir de la section Lorient Bretagne sud de l'Amicale des fusiliers marins commandos



Initiée par le plouaysien Jean Carré, la Journée annuelle du Souvenir de l'Amicale des fusiliers marins commandos s'est déroulée cette année à Plouay. Après un hommage à Jean Carré au cimetière et la cérémonie religieuse, les membres de l'Amicale présidée par Philippe Aubry se sont réunis au Monument aux morts avant de rejoindre la salle des fêtes pour la partie festive de cette journée.



Commémoration de l'armistice du 11 novembre

A l'appel du Comité d'entente des associations patriotiques et du Conseil municipal, de nombreux plouaysiens ont assisté à la commémoration de l'armistice du 11 novembre d'abord au Monument aux morts de la Place de l'église puis au Monument de la Résistance au cimetière. Ces deux temps forts ont été accompagnés par l'harmonie de l'École de musique du Scorff au Blavet. Celle-ci a conclu les cérémonies en jouant l'hymne allemand pour accompagner l'assistance qui s'est ensuite rendue en salle du Conseil municipal pour le traditionnel verre de la paix.

Remise de diplômes aux donneurs de sang

Une cérémonie organisée par l'Établissement Français du Sang et la mairie de Plouay a permis de remettre les diplômes et insignes de reconnaissance aux donneurs réguliers.



Ce rendez-vous a également fourni l'occasion de présenter les nouveaux enjeux du don de sang et de plasma pour les années à venir puis d'échanger sur l'importance de la mobilisation des associations pour le don de sang bénévole aux côtés de l'EFS pour sensibiliser la population au don.

LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Exposition « Si on chantait »

Durant trois semaines du mois de juin, les chansons traditionnelles ont été mises en avant à la médiathèque, grâce à l'exposition "Si on chantait".

Maïka Gallou et deux bénévoles musiciens, Maryannick et Daniel Croizer, ont accueilli 17 groupes scolaires et bébés lecteurs pour des animations chantées et festives.

Ces séances ont permis de revisiter ce riche répertoire, transmis oralement depuis des générations et qui constitue aujourd'hui un véritable patrimoine culturel. *Cadet Rousselle, La Mère Michel, Pierrot, Capucine* ou *Un petit homme* qui avait une drôle de maison n'ont plus de secret pour les jeunes plouaysiens...



Départ en retraite d'Annie Graignic

Après une carrière entièrement vouée à la mairie de Plouay, Annie Graignic a fait valoir ses droits à la retraite.

Elle a en effet intégré la mairie de Plouay en tant qu'agent administratif en 1973 et exercé ses fonctions à l'accueil de la mairie où elle avait également en charge l'état civil et l'urbanisme. Plus tard, elle a rejoint les services des ressources humaines et de la comptabilité.

En 2001, elle saisit l'opportunité de rejoindre la Médiathèque municipale après une formation d'un an et l'obtention du Certificat d'Aptitude aux fonctions de Bibliothécaire.



Les ateliers Récréativres

Dates de futurs ateliers : 13 janvier, 3 février, 16 mars



En collaboration avec Sandra Colineau de la Petite Fabrique, la médiathèque propose des animations autour du livre. L'objectif de ces rencontres est la découverte d'une activité artistique par le biais de la littérature jeunesse.

Cette année, nous avons programmé quatre ateliers tout au long de la saison avec une thématique commune : la forêt. A chaque séance, les participants découvriront un nouvel auteur et illustrateur et une nouvelle technique de peinture.

Toutes ces réalisations seront visibles à la salle d'expo du 18 au 30 avril 2016.

EN'K
MUSICAL
17 & 19 JUIN



Pour sa 6^{ème} édition, l'En-K musical a à nouveau proposé une affiche alléchante. Le mercredi a, en toute logique, été consacré aux enfants. A 14 h 00, fidèles, les élèves de l'école de musique du Scorff au Blavet ont ouvert cette fête de la musique par une belle prestation orchestrée par leurs professeurs.



En seconde partie, les enfants s'en sont donné à cœur joie : Ricardo et les Ziko's ont animé Le bal des mômes avant le goûter offert par la mairie.



Pendant ce temps-là, à la maison de la petite enfance Pom de Reinette et Pom d'Api, les tout-petits ont assisté à un spectacle musical intitulé La popote aux trois carottes, spectacle interactif donné par la Compagnie du Bocage.



Le vendredi, a été donné un magnifique concert de bossa-nova et de samba animé par le groupe Cafezinho de Ploeren. Au rythme de bossa-nova suaves et de sambas endiablées, les musiciens et la chanteuse ont transporté le public au Brésil.

LA JOURNÉE DU PATRIMOINE 11 OCTOBRE



Notre manifestation a été décalée d'un mois en raison du calendrier de nos invités. Cela n'a pas empêché le public de venir très nombreux et de bénéficier d'un soleil radieux !

Pour cette 7^e édition, Sylvain Nignol, agent du patrimoine à l'origine de cette programmation 2015, a permis une magnifique reconstitution historique aux abords du château. En effet, les associations Renaissance Vauban de Maubeuge (Nord) et A Brûle Pourpoint de Hallines (Pas de Calais) nous ont replongés à l'époque de Louis XV. La première nous a fait revivre la vie des soldats du 33^e régiment du Hainaut. A Brûle Pourpoint a de son côté donné trois spectacles d'escrime artistique et nous a replongés, non sans humour, dans l'ambiance des duels d'antan.



*L'espace d'une journée,
le château revit !*



*Les démonstrations de tir et d'escrime
laissent une large place au public.*



*La qualité des costumes des membres de Renaissance Vauban comme
d'A Brûle Pourpoint témoigne du souci de vérité historique.*

Rencontre avec Sylvain Nignol, agent du patrimoine de la ville de Plouay depuis 1999



Quels principes président au choix des manifestations ?

Tout d'abord, nos journées du patrimoine sont chaque année organisées dans le domaine de Manehouarn car il s'agit d'un élément majeur du patrimoine plouaysien. Ensuite, les spectacles sont tout public, on peut y venir en famille et les enfants se montrent passionnés !

Les spectacles programmés sont également toujours d'une grande qualité. La présentation de la vénerie en 2011, d'une meute de loups en 2012, de fauconnerie équestre en 2013, d'un spectacle équestre de mousquetaires en 2014 ou encore cette reconstitution historique « Louis XV » témoignent en outre d'une originalité indéniable et certaines de ces programmations sont même uniques dans la région !

Ces manifestations révèlent une grande connaissance de l'histoire !

Oui, j'ai une formation universitaire d'historien... et suis passionné par le château de Manehouarn et son histoire depuis mes quinze ans ! Je mène des recherches approfondies sur le domaine depuis des années, en collaboration notamment avec Jacqueline Le Calvé, aussi passionnée par le patrimoine de notre région.

J'ai aussi la chance d'entretenir d'excellentes relations avec la famille de Pluvié. Les documents et témoignages des descendants nous sont précieux.

Chacune des Journées du patrimoine organisée est donc en cohérence avec l'histoire du domaine et en révèle un aspect. Ainsi, cette édition 2015 rappelle la carrière militaire de Jean-Toussaint de Pluvié (1723-1763) qui a été capitaine de cavalerie au régiment de Clermont-Tonnerre.

Vous organisez aussi des visites du rez-de-chaussée plusieurs fois dans l'année...

J'éprouve un grand plaisir à raconter le domaine et son château : le Printemps de Manehouarn, ces Journées du patrimoine ou encore le Festival des arts ont permis de l'ouvrir au public et de répondre à la curiosité de tous.

Un rêve concernant ce château ?

Oui, évidemment... le rêve de voir un jour le château rénové ! Je reste persuadé que cela se fera par étapes successives, compte tenu de l'importance du chantier.

Pour conclure... un indice sur la programmation 2016 ?

Deux projets très différents sont à l'étude... Vous en saurez plus à la lecture du prochain Bulletin d'Informations Municipales !

Atelier la petite fabrique



Une fois par mois, des résidents s'initient à l'art avec Sandra de la « Petite Fabrique » d'Inguiniel. Ces moments, où chacun peut s'exprimer grâce à une pratique encadrée et définie par l'artiste, sont très attendus.



Olympiades Inter- Etablissement

Mercredi 17 Juin 2015, les résidents ont participé aux 6^{èmes} Olympiades inter-établissements à Ploërmel.

Cette rencontre annuelle est organisée par « Profession Sport 56 ». Plus de 330 résidents sont réunis pour une journée conviviale autour de jeux d'adresse, de concentration, de mémoire. Les personnes âgées se sont défiées à travers une quinzaine d'ateliers.

Fête de la musique - 24 juin



Dans le cadre de la Fête de la musique, le Petit orchestre de l'Ecole de musique du Scorff au Blavet a donné une belle prestation aux résidents. Ceux-ci ont repris en chœur les chants.

Halloween

Le vendredi 30 Octobre, l'EHPAD a reçu une vingtaine d'enfants du Centre de loisirs pour une chasse d'Halloween dans l'établissement.



Les enfants et les résidents, en équipe, ont dû chercher des objets en rapport avec Halloween. Beaucoup de mouvements, mais quel partage... C'est dans cette atmosphère joyeuse que tous se sont retrouvés pour un goûter et une remise de friandises.

Olympiades inter-générationnelles

En juillet, les résidents et les enfants du Centre de loisirs se sont rassemblés pour des ateliers créatifs afin de préparer les premières olympiades. Un animateur de « Profession Sport 56 » et l'animatrice de l'EHPAD, en partenariat avec la Directrice du Centre de loisirs se sont mobilisés pour assurer le bon déroulement des épreuves. Cela a donné lieu à un après-midi animé, sous le signe de la bonne humeur, d'un peu de compétition, et de beaucoup de sourires et d'échanges. L'évènement a été clôturé par un goûter et une remise de médailles pour tous les participants.

Le 28 août, les résidents sont sortis pour voir passer la course Vintage. Parallèlement, les murs de la résidence mettaient le vélo à l'honneur par une exposition.



Salons EHPAD

Des travaux ont été effectués au niveau des salons des étages, et le mobilier a été changé, l'objectif étant de rendre ces lieux de rencontres entre résidents plus agréables et conviviaux.



Au 2ème étage, l'objectif était de proposer un petit salon plus convivial, où se retrouver pour regarder la TV ou jouer aux cartes entre amis, ou tout simplement pour contempler le jardin.



Le repas de l'amitié

Ce traditionnel repas, servi par Les trois châteaux, a été offert aux aînés de la commune par le CCAS. Il a réuni 200 convives de plus de 70 ans. Les doyens de l'assemblée étaient Léontine et Pierre Le Seyec. L'après-midi a été très animé : les uns ont raconté des histoires drôles, les autres ont chanté.

Les plus de 70 ans représentent 15 % de la population de la commune soit 820 personnes. 405 ont de 70 à 79 ans, 361 ont plus de 80 ans et 54 plus de 90 ans.

La commune compte deux centenaires :

- Mme Hélène LE NEL née le 30/03/1911
- Mme Maria Joséphine LEGRAND née le 17/08/1914



Une nouvelle coordinatrice au Service d'Aide à Domicile de Plouay

Depuis le 1er octobre 2015, Madame Josiane BARACH responsable de secteur au Service d'Aide à Domicile de Plouay est secondée dans ses missions par Madame Fanny DAVIAUD.

Titulaire d'un Master 2 en politiques sociales obtenu à l'Université de Lorient, Fanny DAVIAUD a travaillé en tant que coordinatrice gérontologique au CLIC de Pontivy. Ensuite, elle a été chargée de mission pour la création d'un Espace Autonomie Sénior au CCAS de Lorient.

Forte de ces expériences, Fanny DAVIAUD a rejoint l'équipe du CCAS de PLOUAY et ses missions sont les suivantes :

- Accueillir les usagers et leurs familles et les aider dans leurs démarches administratives (dossier APA, aide ménagère...)
- Elaborer les plannings des 40 aides à domicile qui interviennent sur les communes de Plouay, Calan, Lanvaudan, Inguiniel,
- Mettre en place un plan de formation à destination des professionnels notamment avec la création de groupes d'analyse de pratiques animée par Laura LE NEURES, psychologue,
- Évaluer les besoins des usagers lors de visite à domicile,
- Mettre en place une démarche continue d'amélioration de la qualité.

Aujourd'hui le Service d'Aide à Domicile réalise 45 500h et compte 295 bénéficiaires. 40 professionnels diplômés interviennent 7 jours sur 7 pour :

- Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne,
- Entretien du logement (linge, courses, ménage...),
- Préparer les repas,
- Accompagner dans les déplacements,
- Aider dans les démarches administratives...

Le tarif horaire est arrêté par le Conseil Départemental à 21€03 pour l'année 2015.

Pour tout renseignement contacter
le CCAS de PLOUAY
au 1 allée des Tilleuls.
Par Téléphone : 02 97 33 30 85
Mail : c.c.a.s.plouay@wanadoo.fr

Le chantier Nature et Patrimoine intervient dans l'aménagement de la rue de La Libération.

Afin d'assurer la sécurité des usagers de la rue de La Libération, le Chantier Nature et Patrimoine s'applique depuis quelques semaines à aménager les abords de la voie.

Pour cela, les agents avec leur encadrante technique, Véronique LE PALUD, ont construit deux garde-corps en chêne. Les platines (socles métalliques) ont été faites sur mesure à partir d'un gabarit réalisé par les agents. La pose n'a pas été aisée et il a fallu dimensionner au plus juste l'ouvrage et sa fixation *in situ*. Il a fallu aussi tenir compte des contraintes futures en termes d'entretien, notamment par la pose de blocs de granit en tête de pont. La pose a été rendue possible grâce à l'intervention des services techniques avec le tractopelle. Une fois la mise en place des garde-corps effectuée, l'installation d'une clôture (poteaux et lisses) a pu se poursuivre.



Une belle collaboration entre les services techniques et le chantier Nature et Patrimoine pour améliorer notre cadre de vie.



Travaux à l'EHPAD

Le chantier d'insertion a également effectué des travaux afin de réaménager les chemins entre l'EHPAD et Bellevue. Ceux-ci ont été bétonnés pour un accès plus adapté.

Le Chantier Nature et Patrimoine accueille 8 personnes embauchées en CDD "Insertion" pour 6 mois. En proposant du travail à ceux qui n'en ont pas, le Chantier Nature et Patrimoine participe à faire vivre les outils dont se dote le Conseil Départemental avec l'aide du Fond Social Européen pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. En 2015, 19 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

*Pour tout renseignement, contacter l'encadrante du chantier.
Véronique LE PALUD au 06 84 60 80 97.*



Petite enfance

RELAIS
ASSISTANTES
MATERNELLES



Un atelier sensoriel a été instauré. Ces matinées d'éveil sont un espace d'expérimentation et de socialisation pour les enfants et un espace de rencontre, de partage et de professionnalisation pour les assistantes maternelles qui les accueillent.

UN ATELIER SENSORIEL : QU'Y FAIT-ON ? AVEC QUI ?

- Du jardinage (atelier animé par l'animatrice RAM, Sylvie Arielle Dufour),
- De l'éveil corporel et moteur (atelier animé par l'intervenante psychomotricienne, Flavie Augereau),
- L'atelier Pom' d'Artistes (atelier animé par l'intervenante plasticienne Sandra Colineau-Association La petite Fabrique)

QUAND CES ATELIERS SE DÉROULENT-ILS ?

Chaque mardi et vendredi matin de 9 h 30 à 11 h 30 à raison de deux séances d'une heure chacune.

OÙ ?

- Plouay, à la Maison de la petite enfance « Pom'de Reinette et Pom'd'Api » (toutes les semaines)
- Calan, à la Salle Polyvalente (une fois par mois)

LAEP « Pom' de Reinette »

Lieu d'Accueil Enfants Parents - ouvert le jeudi matin de 9 h 30 à 12 h, sur Plouay (fermeture les 24 et 31 décembre 2015).

Enfants et parents/grand-parents/accompagnants, soyez les bienvenus. Nous serons heureuses de vous accueillir dans ce lieu qui vous est dédié : plaisir d'un moment partagé, accompagnement de l'enfant en présence d'autres pairs, soutien à la parentalité. Jeux, rencontres, échanges permettent de construire l'espace ambiant de ces matinées (aménagement éducatif sécurisé et adapté au tout-petit).

L'accueil est libre et neutre (heure d'arrivée et de départ à votre convenance-sans inscription).

L'équipe du Laep.

Contact : Sylvie Arielle Dufour - Maison de la Petite enfance « Pom'de Reinette et Pom'd'Api » - 02 97 33 14 61



Petite enfance

**MULTI-ACCUEIL
POMME D'API**

Babilou
Grandir ensemble



LA FERME ITINÉRANTE

Un rendez-vous mensuel pour un atelier d'éveil corporel et moteur est proposé par Flavie Augereau (psychomotricienne). Pendant une heure, enfants et assistantes maternelles explorent ensemble leur relation à l'espace à partir de chansons et comptines à gestes, de matériel spécifique adapté aux jeunes enfants. Dans une ambiance conviviale, chacun participe à la construction d'un espace unique avec des éléments moteurs mis à disposition. Les objectifs de cet atelier sont d'accompagner les enfants dans leur construction sensible, sensorielle et spatiale et d'accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation par l'observation, les échanges et la pratique.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette journée rythmée par la musique, s'est achevée par le spectacle proposé par la médiathèque de la ville auquel les enfants du Multi-Accueil ont été invités.



BIBLIOTHEQUE : « BÉBÉ LECTEUR » DEVIENT « A TOUR DE LIVRES »



choix de la littérature choisie.

Cette sortie mensuelle à la bibliothèque est très attendue de tous. Au-delà de l'intérêt culturel que représente le livre, c'est l'occasion de permettre aux enfants de s'ouvrir à l'Autre, par la découverte du lieu, l'échange avec d'autres adultes et d'autres enfants de leur environnement quotidien mais aussi par le

LES SORTIES AU MARCHÉ



Régulièrement, un petit groupe d'enfants va au marché le lundi matin. Cette promenade nous permet d'acheter du pain, des fruits ou des légumes pour compléter le goûter. Guidés par les bonnes odeurs ambiantes, les enfants découvrent ou redécouvrent les aliments entiers qu'ils ont l'habitude de manger et des nouveaux qui donnent très envie ! Tous leurs sens sont alors en éveil...

LE BARBECUE

Devenu une « institution », une soixantaine de personnes étaient présentes cette année au Barbecue proposé par l'équipe de Pom'd'Api. Malgré un temps maussade pour une fête d'été, les bras chargés de mets délicieux, parents, enfants et professionnels étaient bien décidés à partager un moment convivial tous ensemble. Nous avons convié, pour la première fois, les nouvelles familles que nous accueillons depuis la rentrée dans le but de créer du lien et de favoriser leur intégration.



LE CAFÉ DE RENTRÉE DES PARENTS

Un matin de septembre, nous avons proposé d'accueillir les parents autour d'un bon café et de quelques viennoiseries. Cela nous a permis de souhaiter la bienvenue aux nouveaux parents et de renforcer les liens parents-professionnels pour cette rentrée 2015.

Contacts :

Alexandra POULAIN Directrice du Multi-Accueil
Pomme d'Api
Place Bécherel - 56240 PLOUAY
02 97 33 07 76
plouay-pommedapi@babilou.com
www.babilou.fr

Enfance - Jeunesse

Temps d'activités périscolaires (TAP)

A la rentrée en Septembre 2015, les Temps d'Activités Périscolaires ont été maintenus sur le temps du midi pour l'école de Manehouarn et le mercredi matin pour l'école Arc en Ciel.

A MANEHOUARN

Depuis le début de l'année, les enfants ont pu découvrir trois thématiques : les Indiens, les monstres et les super héros. Des activités sportives, ludiques et créatives ont été mises en place et encadrés par 4 animateurs : Elodie Laisné, Elodie Bahuon, Mathieu Ehrhardt et Guillaume Le Guigner. L'année se poursuivra avec d'autres thématiques notamment « Noël »...



Création d'une Planche de bande dessinée : à l'aide d'une planche de BD, les enfants ont imaginé le dialogue entre les différents personnages.



Création de manchette avec le symbole de leurs supers héros

A ARC EN CIEL

Les Temps d'Activités Périscolaires sont encadrés par les ATSEM et un agent de service. Différentes thématiques sont abordées évoluant tout au long de l'année en lien avec le projet d'école.

Diverses activités sportives (motricité, jeux de balles, courses, jeu du parachute...), des jeux de société, de la lecture d'histoire, des activités manuelles, des jeux de cour sont proposés.

Espace Jeunes - Vac'Loisirs

De retour de congé maternité depuis Octobre 2015, Anne Laure Lespert accompagnée de Lénaïck Crabot et Mathieu Ehrhardt a proposé un programme varié pour les vacances d'Octobre. A la fois ludiques, sportives et créatives, les activités ont beaucoup plu aux jeunes.

56 enfants se sont inscrits aux animations soit 162 fréquentations sur les vacances. La piscine, les deux soirées, le VTT et le karting ont rencontré un grand succès. L'équipe d'animation souhaite continuer à privilégier les petits groupes pour certaines activités afin de tisser davantage de lien avec les jeunes, d'être à leur écoute et ainsi les accompagner au mieux.

POINT INFORMATION JEUNESSE

En plus d'être un lieu de partage, de rencontre, l'Espace jeunes est également un lieu ressource. En effet, dans les mêmes locaux se situe le Point Information Jeunesse (PIJ) permettant aux 16-25 ans de trouver des informations sur la formation, l'emploi, les métiers, le logement, la vie affective, les loisirs, les vacances, l'international, le sport, la vie quotidienne...

Une animatrice, Anne Laure Lespert, est là pour vous accueillir et vous guider dans vos recherches et démarches. Des rendez-vous individualisés peuvent être programmés.

Horaires d'ouvertures :

En période scolaire :

Mercredi et Samedi :
10h-12h et 14h-18h,
le Jeudi de 13h45 à 16h45

Pendant les vacances scolaires

Du lundi au jeudi : 16h-19h
le mercredi 10-12h
le vendredi : 16h-18h

Contact : 02.97.33.32.53 espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr



Atelier cuisine : Confection de beignets et gâteaux au chocolat



Après-midi karting

Enfance - Jeunesse

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

COMMISSION SOLIDARITÉ PRÉVENTION

Les enfants de cette commission ont travaillé sur la sécurité des enfants sur leurs trajets piétons. Au printemps dernier, ils ont tout d'abord lancé une enquête dans les deux écoles : « Est-ce que tu viens à pied à l'école ? Es-tu accompagné ? Quel est ton trajet ? Es-tu intéressé par un Pédibus ?... »

Leur réflexion s'est concrétisée par la pose de deux personnages (d'une taille d'1.60m) pour signaler l'importante circulation de piétons dans le secteur de la rue Hélène Le Chaton (arrêt de bus-médiathèque) et celui de la rue de Manehouarn (collège-école de musique – salles de sports, école primaire de Manehouarn).

Accompagnés et encadrés par Mathieu Ehrhardt (animateur), Vincent et Christophe des services techniques de la ville, les enfants ont réalisé leurs deux personnages : traçage, découpe, ponçage, pose de peinture sur les deux éléments en recto verso... un vrai travail de professionnels !



Kloé Gautier, Emma Guennec, Azilis Guillaume, Brice Le Roux, Bran Martin, Jade Plaquin, Nathan Thoury, Jade Toulliou posent fièrement auprès de leur réalisation.



Les enfants vont maintenant travailler sur la mise en place d'un « PEDIBUS » : Sur un même trajet à pied les enfants pourront se retrouver et effectuer en toute sécurité aller et/ou retour de l'école. Ce projet sera présenté ultérieurement, en particulier les circuits possibles.

Scolaire

Une extension au collège Marcel Pagnol



Elle était très attendue... après un an et demi de travaux, l'extension du collège Marcel Pagnol a accueilli ses premiers élèves en cette rentrée et a remplacé les préfabriqués qui permettaient, depuis quelques années, de faire face à la croissance des effectifs. Cette extension présente cinq salles de classe à l'étage tandis que le rez-de-chaussée est occupé par le pôle administratif, le pôle santé, une salle de réunion et la salle des professeurs. Les collèges étant propriété du département, c'est le Conseil départemental qui a financé les travaux.

En cette rentrée 2015, le collège accueille 430 élèves.

LES EFFECTIFS DANS LES ÉCOLES

Maternelle Arc-en-Ciel :

141 élèves

Primaire Manehouarn :

164 élèves

Sacré-Cœur :

371 élèves

Un nouveau directeur au collège Saint-Ouen



Suite au départ de Caroline Margottin pour Arradon, Hervé Le Vagueresse assure désormais la direction de l'établissement. Résidant à Caudan, Hervé Le Vagueresse dirigeait depuis sept ans le collège Saint-Joseph de Questembert. En cette rentrée 2015, le collège accueille 332 élèves.

Frelons asiatiques

Sur Plouay, une quarantaine de nids (primaires et secondaires) ont été identifiés cette année, par exemple Allée des Tilleuls ou encore à l'Oratoire de Bécherel.

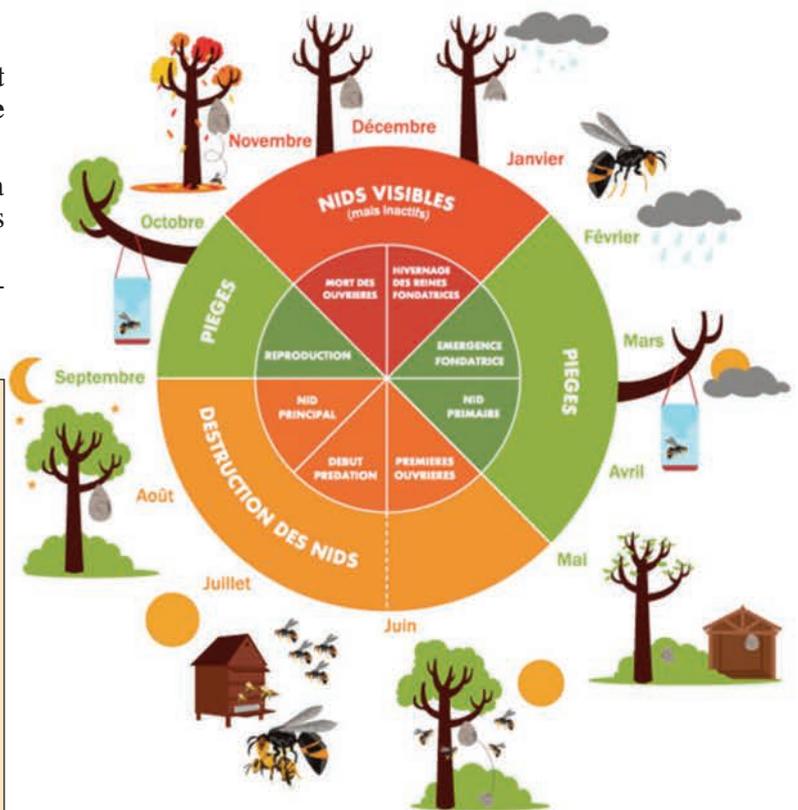
A partir de début décembre, il n'y a aucun intérêt à détruire les nids découverts ; les reines hibernent et les nids sont inactifs.

Les opérations de piégeage pourront reprendre en février-mars, lors de l'émergence des fondatrices.

1. Contacter le référent communal, Monsieur Guy Robic, policier municipal, qui pourra constater le nid, son état et l'espèce concernée (par téléphone au 02.97.33.31.51 ou par mail : contact@plouay.fr)

2. Contacter une entreprise de désinsectisation pour la destruction de ce type de nid. Le référent communal vous remettra une liste des désinsectiseurs référencés par FDGDON 56. Cette liste est aussi téléchargeable sur notre site plouay.fr

3. La municipalité attribue une aide (à hauteur de 50% - montant plafonné). Retirer un dossier de demande de subvention en mairie ou le télécharger sur plouay.fr.



Le Syndicat du Scorff fête ses 40 ans



Le Syndicat du Scorff est un partenaire majeur des municipalités dans la conduite de leurs actions en faveur de l'environnement.

Le Syndicat du Scorff a été créé en mars 1975, sous la forme d'un syndicat intercommunal, à l'initiative de Jean-Claude Pierre, fondateur de Eaux et rivières, de Jean Lagarde, maire de Lorient, et de Yves LE CABELLEC, maire de Plouay et qui a été le premier président de ce syndicat. Son siège a été à la mairie de Plouay jusqu'en 1992. Pour fêter cet anniversaire, un programme complet a été organisé. A Plouay, s'est ainsi déroulé, le mercredi 7 Octobre, une rencontre entre élus et institutionnels pour écouter Monsieur Philippe LE GOFFE, économiste, sur le thème « la politique de l'eau et l'économie régionale ». Cette intervention a été suivie d'une table ronde sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques (situation actuelle et perspectives d'avenir).



Une exposition retraçant l'histoire du syndicat et ses différentes missions a été ouverte pour le grand public dans l'après-midi.

Des animations à destination des scolaires du bassin ont été proposées le jeudi 8 et vendredi 9 octobre. Enfin une randonnée spéciale 40 ans s'est déroulée le dimanche 11 Octobre.

En direct de Lorient Agglo

COLLECTE DES DÉCHETS

Suite à la fusion de l'ancienne Communauté de communes de la Région de Plouay et de Lorient Agglomération, l'harmonisation des consignes de tri et des dispositifs de collecte des déchets se met en place progressivement. Celle-ci a débuté en juin 2015 avec l'équipement des gros producteurs de biodéchets (restaurants, cantines, etc.) en nouveaux bacs de collecte et s'achèvera au 1er janvier 2017 avec le déploiement du dispositif sur les 6 communes : Bubry, Calan, Inguiniel, Lanvaudan, Plouay et Quistinic.

DATES CLÉS

• Juin 2015 :

32 professionnels de la commune de Plouay, appartenant à la catégorie des « gros producteurs de biodéchets » (restaurants, etc.) sont équipés en nouveaux bacs de collecte (bac jaune pour les emballages et vert pour les biodéchets).

• De mi-novembre à mi-décembre :

enquête auprès des 1300 foyers du centre bourg de Plouay et des lieux-dits environnants pour définir leurs besoins en bacs de tri.

• Début mars 2016 :

première utilisation de vos nouvelles poubelles

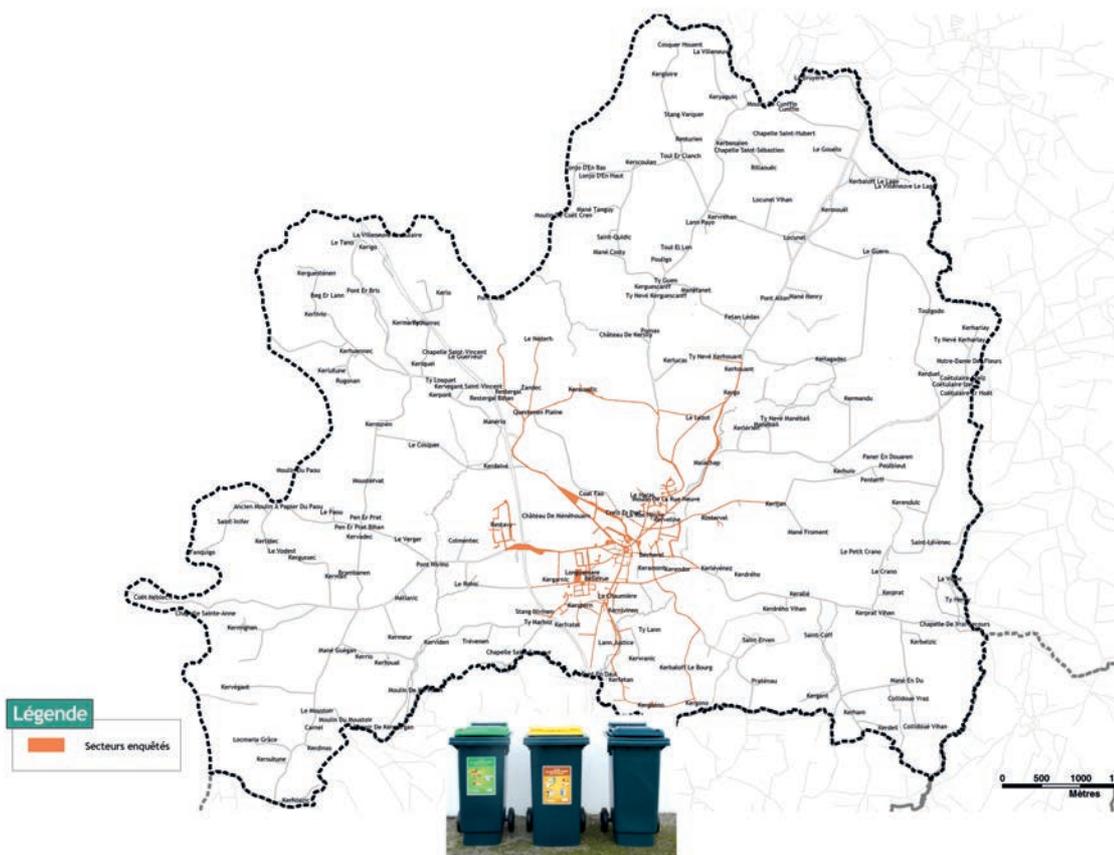
• 13 mars 2016 :

démarrage des collectes des 3 bacs en porte-à-porte pour les 1 300 foyers enquêtés.

• 1er janvier 2017 :

mise en place du dispositif sur les 6 communes de la région de Plouay, soit près de 6 000 foyers au total.

Ce nouveau dispositif ne concernera, dans un premier temps, que 1 300 foyers de Plouay bénéficieront d'une collecte en porte à porte de leurs 3 poubelles à partir de mars 2016.



UNE ENQUETE DE TERRAIN MENÉE EN AMONT POUR QUANTIFIER LES BESOINS

Afin d'organiser au mieux ces premières tournées, les 1 300 foyers du centre bourg de Plouay et des lieux-dits environnants ont reçu la visite d'agents de Lorient Agglomération, entre mi-novembre et mi-décembre, afin de définir leurs besoins avant de les équiper des 3 poubelles de tri début 2016

LIVRAISON DES BACS EN 2016 ET ÉLARGISSEMENT DU DISPOSITIF EN 2017

Les nouvelles poubelles jaunes et vertes seront livrées dans chaque foyer enquêté entre mi-janvier et mi-février 2016. Ces bacs ne seront à utiliser qu'à compter de début mars pour une collecte à partir du 13 mars 2016.

Ce nouveau dispositif de tri des déchets et de collecte des bacs sera étendu à l'ensemble du territoire de l'ancienne Communauté de Commune de Plouay (communes de Bubry, Calan, Inguiniel, Lanvaudan, Plouay et Quistinic) à **partir du 1er janvier 2017.**

Les changements en termes de collecte et de tri des déchets porteront essentiellement sur 3 aspects :

• **L'équipement en nouvelles poubelles jaunes et vertes**

La prochaine étape consiste à équiper 1 300 foyers du centre-bourg de Plouay en poubelles jaunes (emballages) qui viendront remplacer les anciens sacs jaunes et en poubelles vertes (biodéchets issus des restes alimentaires). Ces poubelles viendront s'ajouter aux poubelles bleues (déchets non recyclables) déjà collectées en porte à porte.

• **De nouvelles consignes de tri des déchets** Les consignes de tri des emballages évoluent : les foyers équipés pourront désormais déposer dans leur nouvelle poubelle jaune, l'ensemble des emballages en plastique (films, pots, yaourts, barquettes, sacs plastiques) et plus seulement les plastiques rigides comme les bouteilles et flacons. Par ailleurs, le tri des biodéchets (les restes de cuisine notamment) sera désormais possible avec l'équipement d'un bac vert pour chaque foyer.

PLANNING DE COLLECTE



SEMAINE PAIRE

SEMAINE IMPAIRE

• **Une nouvelle fréquence de collecte des poubelles** Les bacs verts seront collectés toutes les semaines, le même jour que les bacs des déchets non valorisables (poubelles bleues) ou des emballages qui, eux, seront à sortir de manière alternée, tous les 15 jours. En effet, le tri effectué au niveau des emballages et des biodéchets de cuisine, permet de réduire de moitié le volume de la poubelle bleue. Par ailleurs, les emballages, désormais collectés en bacs, permettront de stocker l'équivalent d'au moins 2 anciens sacs jaunes.

Les biodéchets

Je dépose dans la poubelle verte...

- Épluchures, restes de repas, bouquets fanés
- Fruits de mer, coquilles d'œufs, de noix, de crustacés
- Filtres à café, sachets de thé, essuie-mains, mouchoirs

Les emballages

Je dépose dans la poubelle jaune ou le sac jaune...

- Aérosols, canettes, barquettes en aluminium, boîtes de conserve
- Emballages et boîtes en carton sans résidu alimentaire, briques alimentaires
- Bouteilles (eau, huile ménagère...), flacons (shampooing, produits ménagers...)

UN DISPOSITIF DE COMMUNICATION POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Afin d'accompagner au mieux les usagers dans leurs gestes de tri, un guide pratique sur les consignes de tri des déchets sera remis à chaque foyer en même temps que les nouveaux bacs de collecte. Les adhésifs disposés sur chaque poubelle permettent également un rappel de ces consignes.

• **Le site internet de Lorient Agglomération**
www.lorient-agglo.fr :

il recense des informations personnalisées relatives aux jours de collecte des poubelles à domicile (calendrier personnalisé à télécharger en ligne), aux déchèteries, au tri et à la réduction des déchets.

• **Le N° Vert 0 800 100 601** : ce numéro gratuit est accessible pour toute demande relative à l'acquisition ou au renouvellement d'un bac ou pour tout autre renseignement sur le tri ou la collecte. C'est un agent de Lorient Agglomération qui répond et non une boîte vocale. Il est accessible aux heures d'ouverture du service du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Le reste des déchets

Je dépose dans la poubelle bleue...

- Puls de produits laitiers (yaourts, crème fraîche), barquettes alimentaires en plastique et polystyrène
- Suremballages, sacs et films plastiques
- Vaisselle cassée, sacs à aspirateur, litières des animaux domestiques

Travaux - Urbanisme

Maison médicale : les professionnels de santé en visite sur le chantier

Le 12 novembre, les professionnels se sont projetés dans leur futur espace de travail en visitant le chantier, rue du Docteur Berthy. Ce chantier avance selon le calendrier prévu et la Maison pluridisciplinaire de santé devrait être livrée à la fin du premier semestre 2016.

21 professionnels de santé travailleront sur une surface de 1000 m² : médecins généralistes, un cabinet infirmier, ostéopathes, sages-femmes, kinésithérapeutes, podologue. Cette structure dont ils seront locataires leur permettra de mutualiser les tâches administratives et aussi d'assurer un suivi optimisé des patients.



LES DÉCHETS VERTS A LA DÉCHETERIE

Il est demandé aux résidents des lotissements de ne pas déposer leurs déchets verts (tontes, tailles) de l'autre côté de leur limite de propriété : cela gêne l'intervention des agents des services techniques qui assurent l'entretien des parties municipales. La déchèterie de Plouay présente un aménagement spécifique pour recevoir ces déchets !

RAPPEL : DÉCHETERIE DE PLOUAY - ZONE DE RESTAVY

HORAIRE D'OUVERTURE

Fermé les jours fériés	Hiver du 2 nov. au 31 mars	Été du 1 ^{er} avril au 31 octobre
Lundi	9h00 - 12h00 et 14h00 à 18h00	
Mercredi et vendredi	14h00 à 18h00	
Lundi	9h00 - 12h00 et 14h00 à 17h00	09h00 - 12h00 et 14h00 à 18h00



Sécurité aux entrées d'agglomération : des aménagements nécessaires dans un secteur en pleine expansion.

Un rétrécissement a été aménagé sur la route de Calan afin de ralentir les véhicules entrant dans l'agglomération entre les deux lotissements Pont-Simon et Park Person. Les deux voies qui prévoyaient la sortie de ces deux lotissements à l'origine ont été fermées : la configuration des lieux mais surtout la vitesse des véhicules arrivant de Calan rendaient toute sortie dangereuse. Mais pour sécuriser la circulation des riverains de cette route, et dans son prolongement de la rue de Keramont, un procédé plus radical s'imposait. C'est chose faite !



Voirie rurale

La commune poursuit son effort en matière de voirie rurale.

Cette année, ce sont les villages de Kermouël, Kerprat, Manetanet, Fetan Ledan, Kervréhan, Le Guern qui ont bénéficié du programme.



Une liaison douce a été aménagée Park Kerandor

pour permettre un cheminement des piétons en toute sécurité vers le lotissement de Bougainville ou encore le lotissement de Pont-Simon. Séparés de la chaussée par le talus, les piétons y sont en sécurité.

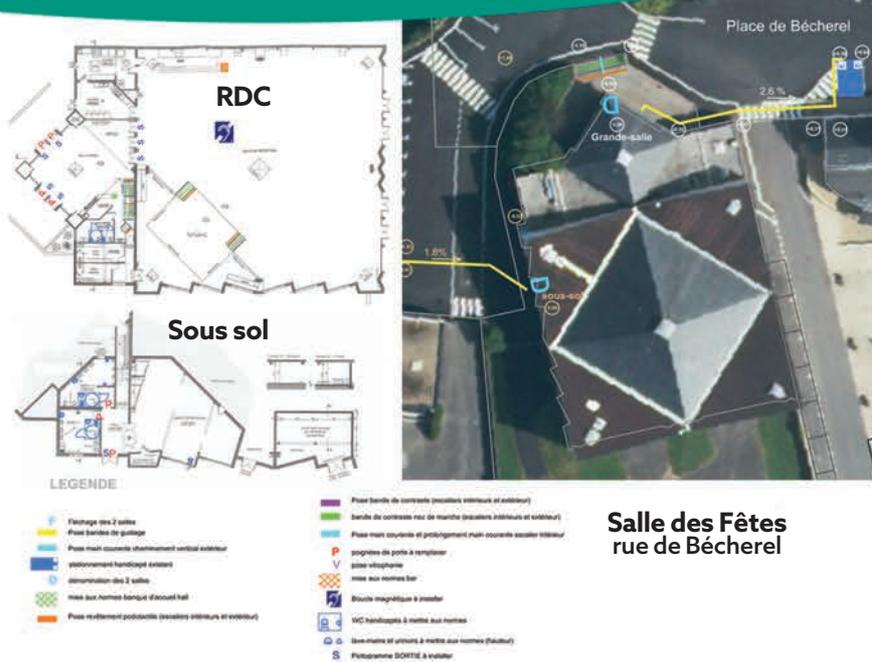


Accessibilité des établissements recevant du Public



L'arrêté de décembre 2014 a repris les articles de l'arrêté de 2006 portant obligation d'aménager les Établissements Recevant du Public que ceux-ci soient publics ou privés.

La commune a procédé au diagnostic accessibilité des Installations ouvertes au Public en 2010 et au diagnostic accessibilité des Établissements Recevant du Public en 2012. Un Ad'ap (Agenda d'Accessibilité Programmé) va être prochainement transmis aux services préfectoraux pour validation. Cette étude liste l'ensemble des travaux à réaliser pour permettre l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite dans les bâtiments municipaux recevant du public et dans les espaces publics. La commission municipale Accessibilité a d'ores et déjà établi un calendrier prévisionnel qui planifie les travaux sur les six prochaines années. *(Ce planning sera communiqué dans le prochain BIM en juin 2016).*



Salle des Fêtes
rue de Bécherel

Bienvenue aux véhicules électriques !

Une borne de recharge pour tous véhicules électriques a été posée début août sur la rue Hélène Le Chaton auprès de la borne pour camping-cars.

Cette rue est l'itinéraire de contournement de l'hypercentre mais se situe à proximité immédiate des commerces et des services. Les deux places de stationnement afférent à la borne ont été aménagées par les services techniques et feront l'objet d'aménagements complémentaires. D'une puissance de 36 kva, la puissance maximale, cette borne permet d'alimenter simultanément deux véhicules. Les travaux de pose ont été effectués par l'entreprise RESO. L'ADEME a financé 50% de l'opération, la région 20%, Morbihan Énergies 20%, 10% restant à charge de la ville de Plouay.



Réunion de quartier

Le 6 novembre, les habitants du quartier Saint-Sauveur ont été conviés à une réunion afin que leur soient exposés les aménagements de voirie possibles dans ce secteur dense de notre agglomération.

Avant tout programme d'aménagement dans un quartier, les riverains sont consultés : la participation citoyenne se fait ainsi de façon très concrète. Après l'exposé des solutions possibles concernant les aménagements de voirie et la sécurité, les riverains des rues des Aubépines, des Sources et de Lann Justice ont ainsi pu s'exprimer sur les besoins et les solutions préconisées; pour certaines propositions, il y a eu vote.



Acquisition du bois de Kerfratel.

Ce bois d'une surface de 6ha 06a 05ca a été acquis pour un montant de 15 151 €. Cette acquisition permet d'assurer la préservation des espaces naturels et offre aux riverains un bel espace de promenade. La volonté de la mairie est effectivement d'offrir à la population des espaces publics.

PROGRAMMES A VENIR :

- Réfection du revêtement dans le secteur du Patronage (depuis parking au carrefour de la rue de la Croix blanche jusqu'à la liaison Parking du Patronage rue Paul Ihuel).
- Aménagement d'un accès direct entre le parking du Patronage et la rue Paul Ihuel.

Ecole de Musique

du Scorff au Blavet



"Qui néglige la musique ignore l'approche du sublime."
Louis Nucera, romancier français

Des prestations variées dans le cadre de la fête de la musique

L'école de musique participe à la vie culturelle des trois communes du SIVU du Scorff au Blavet.



Le petit Orchestre dirigé par Isabelle Canova-Selosse et Sonia Pouilly à la résidence Louis Roppert le mercredi 24 juin.



L'ensemble de flûtes dirigé par Nathalie Ouptier à la salle des fêtes le mercredi 17 juin.



Concert des deux harmonies (SIVU et Inzinzac-Lochrist à Calan le mercredi 24 juin.

Concert des écoles à Inguiniel

Dans le cadre de ses interventions en milieu scolaire, Isabelle Canova-Selosse propose un projet musical aux professeurs des écoles. Un partenariat est également établi avec l'IME d'Inguiniel. Un concert final regroupe sur scène les enfants concernés. Le 26 juin, ils étaient 200 sur la scène au gymnase d'Inguiniel ! Les petits chanteurs sont accompagnés par les musiciens de l'école et sonorisés par les Gabiers d'Artimon.

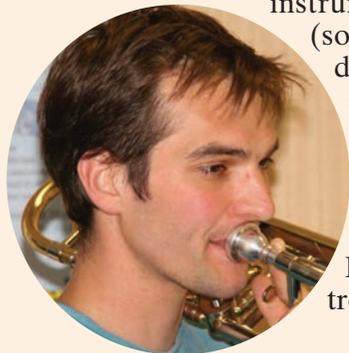


En ouverture, les ateliers rock et jazz ont mis le feu... et le groupe vocal ado a impressionné par son talent !



Une rentrée placée sous de bons auspices

La rentrée de septembre s'est bien passée : l'école compte 149 élèves dont 93 résident à Plouay. Sur ces 149 élèves, 101 pratiquent un instrument (soit 67.79 %), 121 sont mineurs (soit 81.21%). Il a fallu créer des listes d'attente sur certains instruments tant les demandes étaient nombreuses.



Le recrutement d'un professeur, Ludovic Allain, a également permis la réouverture de la classe de cuivres. Ludovic a étudié parallèlement la trompette et le trombone puis le tuba.

Première audition de l'année musicale



La première audition de l'année s'est tenue à Calan le 24 novembre. Pour certains élèves, il s'agissait d'une première ! Tous ont été à la hauteur du défi et ont présenté le morceau travaillé depuis la rentrée.

AGENDA

A ne pas manquer : le stage musiques tziganes avec Amari Famili. Le stage musique et voix se déroule sur deux jours, les 19 et 20 mars. Prestation publique des stagiaires le dimanche en fin d'après-midi. Bonne ambiance garantie !



"AMARI FAMILI" c'est "Notre Famille", une famille choisie, une famille de coeur qui prend plaisir à jouer ensemble. Leur musique voyage à bord d'un campine (caravane) où une contrebasse "tape le boeuf" avec une guitare jouant des traits à l'infini. »

Langue bretonne

Après avoir parcouru la commune et achevé la série des toponymes (noms de lieux) de notre commune (voir le N° 47 de décembre 2013) Henri Le Borgne nous a proposé dès le numéro n° 48 de juin 2014 un autre parcours ambitieux : celui des noms de famille d'origine bretonne. Henri n'aura malheureusement pas eu le temps de mener à bien ce projet. Ce fervent défenseur de la langue bretonne, passionné par l'histoire des mots autant que par leur musicalité, est décédé en septembre dernier.

NOTRE BULLETIN MUNICIPAL ET LA LANGUE BRETONNE

C'est en octobre 2005 qu'apparaît la première page bilingue dans la rubrique Jeunesse- éducation de notre bulletin : on y relate la rencontre entre les collégiens de la filière bilingue et les résidents du foyer Louis Ropert.

Dans le numéro suivant, le n° 32 d'avril 2006, apparaît le premier éditorial du maire traduit en langue bretonne et dans le n° 33 de novembre 2006, la page bilingue se fait l'écho de la signature de la Charte *Ya d'ar brezhoneg* par la ville de Plouay.

La première page bilingue de toponymie apparaît dans le n° 35 de novembre 2007, la dernière paraît en décembre 2013. Il aura fallu six ans à Henri pour faire le tour de la commune.

Henri terminait ses chroniques d'un *da heul...* « à suivre... » ; je formule le vœu que la langue bretonne conserve sa place dans cette publication et que la relève soit assurée.

Trugarez Herri ha Kenavo
S.Peresse

Expressions

Le groupe majoritaire de Plouay Ensemble a souhaité une prise de position commune des deux groupes pour réaffirmer notre attachement aux valeurs de la république. Les événements tragiques que nous venons de vivre avec les attentats perpétrés à Paris le 13 novembre dernier nous rappellent combien la paix et la liberté peuvent être mises en danger par des personnes aux idées et aux projets très éloignés des valeurs de notre pays. Nous devons tous être solidaires et condamner fortement de tels comportements et de telles dérives, nous devons faire face et réaffirmer notre attachement à la liberté, l'égalité et la fraternité.

Expression "Plouay Ensemble"

Cette page est d'habitude réservée aux idées de notre équipe municipale, dans la période sombre que nous traversons nous avons décidé de rendre hommage aux victimes en inscrivant leurs noms et prénoms.

Ils sont morts au Bataclan ou à la terrasse d'un café.

Guillaume Barreau	Raphael Hilz	Vincent Detoc
Decherf	Thierry Hardouin	Christophe Fouttier
Macathéo	Pierre-Antoine Henry	Raphaël Hilz
Ludovic Boumbas	Marion Petard-Lieffrig	Stella Verry
Alban Denuit	Anna Petard-Lieffrig	Chloé Boissinot
Romain Didier	Suzon Garrigues	Emmanuel Bonnet
Lamia Mondeguer	Mohamed Amine Ibnol-mobarak	Anne Cornet
Cédric Mauduit	Milko Jozik	Mayeul Gaubert
Romain Feuillade	Hyacinthe Koma	Pierre-Yves Guyomard
Véronique Geoffroy de Bourgies	Guillaume Le Dramp	Olivier Hauducoeur
Mathieu Hoche	Christophe Lellouche	Renaud Le Guen
Thomas Ayad	Yannick Minvielle	Charlotte Meaud
Marie Mosser	Justine Moulin	Emilie Meaud
Valentin Ribet	Victor Muoz	Cécile Misse
Djamila Houd	Bertrand Navarret	Hélène Muyal-Leiris
Fabrice Dubois	David Perchirin	Eric Thomé
François-Xavier Prévost	Manu Perez	Fabian Stech
Mathias Dymarski	Caroline Prenat	Claire Scesa-Camax
Marie Lausch	Armelle	Julien Galisson
Pierre Innocenti	Pumir-Anticevic	Sven Alejandro Silva Perugini
Stéphane Albertini	Matthieu de Rorthais	Isabelle Merlin
Matthieu Giroud	Raphaël Ruiz	Lola Ouzounian
Stéphane Hache	Madeleine Sadin	Frédéric Henninot
Aurélié de Peretti	Kheireddine Sahbi	Estelle Rouat
Quentin Mourier	Lola Salines	Franck Pitout
Élodie Breuil	Hugo Sarrade	Nathalie Lauraine
Fanny Minot	Valeria Solesin	Claire
Nicolas Classeau	Ariane Theiller	Maitrot-Tapprest
Nick Alexander	Éric Thomé	Nicolas Degenhardt
Halima Ben Khalifa Saadi	Luis Felipe Zschoche Valle	Stéphane Grégoire
Hodda Ben Khalifa Saadi	Olivier Vernadal	Jean-Jacques Kirchheim
Maxime Bouffard	Ciprian Calciu	Christopher Neuet-Shalter
Nicolas Catinat	Lacramioara Pop	Cécile Coudon
Précilia Correia	Michelli Gil Jaimez	Peccadeau de l'Isle
Asta Diakite	Maud Serrault	Anne-Laure Arruebo
Manuel Colaco Dias	Sébastien Proisy	Cédric Ginestou
Elsa Delplace	Nathalie Jardin	Marie-Aimée Dalloz
Patricia San Martin	Richard Rammant	Saleh Emad Saleh Elgebaly
Elif Dogan	Lucie Dietrich	Christophe Mutez
Romain Dunet	Thibault	Cécile Martin
Thomas Duperron	Rousse Lacordaire	Alva Berglund
Gregory Fosse	Gilles Leclerc	René Bichon
Juan Alberto Gonzales Garrido	Antoine Mary	
Cédric Gomet	Germain Ferey	
Nohemi Gonzalez	Jean-Jacques Amiot	
	Baptiste Chevreau	
	Marion Jouanneau	

Expression "Plouay pour tous"

Les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le sentiment d'exclusion, de rupture, d'injustice sociale. Plouay n'y échappe pas. C'est le fond même du débat entre la majorité et les élus de Plouay pour Tous (voir blog : le projet de Plouay pour Tous).

Mais la commune ne peut tout ; la Nation doit être conduite par un projet ambitieux pour que chacun de ses enfants quelles que soient sa couleur et ses croyances adhère d'abord et par-dessus tout à notre devise Liberté Egalité Fraternité. Tout abandon dans le vivre ensemble nourrit les extrémismes.

Novembre 2015, les extrémismes sont à l'œuvre. Leur idéologie est la haine. Ils veulent ignorer notre histoire, notre mémoire collective : des centaines de milliers de nos compatriotes de toutes couleurs, croyants et non croyants, morts pour que nous vivions libres, égaux et fraternels. Ce passé nous oblige. Extrémistes à l'œuvre : ces jeunes Français qui ont assassiné le 13 novembre d'autres jeunes Français magnifiquement vivants. Passées la sidération et l'hébétéude du moment, nous regardons l'avenir. La France est engagée dans une guerre extérieure et intérieure. Elle doit être intransigeante sans toutefois se tromper d'ennemi ni de projet. A court et moyen termes, les bombardements vont affaiblir Daech au Moyen-Orient tandis que les services de police et de justice vont réduire l'action terroriste sur notre territoire. Les communes ont leur part de la tâche, chacun d'entre nous aussi : être intransigeants au quotidien avec ceux qui font prévaloir des préceptes religieux sur les lois de notre république laïque. Le projet d'avenir, lui, doit contribuer à tarir la source qui alimente la secte Daech en assassins. Pour cela, la jeunesse a besoin de référents positifs : des éducateurs, des animateurs, des entraîneurs, mais aussi des services publics de proximité (santé, sécurité, éducation). Pas de territoire humain à l'abandon mais un fonctionnement qui redonne sens à notre devise nationale. Tout cela a un coût : le prix que nous donnons à la vie !

Dans cette œuvre, l'effort national par l'impôt est un mode d'action individuel, un acte civique puissant. Autres extrémistes à l'œuvre : ceux d'une extrême-droite manifestant à Pontivy le 14 novembre dernier, et tenant un discours anti-migrants. La haine ne construit rien. Elle aveugle. La justice là aussi doit être forte. Cette manifestation porte atteinte à l'image de la Bretagne, terre d'accueil, de solidarité et de courage. Quant à la méfiance de l'autre et au repli sur soi prônés par le Front National, ils ne constituent pas un projet d'avenir heureux.

L'extrémisme ne requiert aucun effort, aucun courage. La leçon de l'Histoire, c'est que son cortège de souffrances a toujours cédé le pas au vent de la liberté. Quel être censé voudrait que son enfant grandisse dans la détestation, la haine et la violence ?

Les élus de Plouay pour Tous : Joël VIOT, Katell BRIX, Yves LE FLEM, Séverine HAOND-DENYS

Contact : plouaypourtous@yahoo.fr
Blog : over-blogplouaypourtous

Naissances

JUIN

07-06-2015 : Eliott, Côme LABORDE
10-06-2015 : Julien, Roland, Joseph GATINEAU
12-06-2015 : Rithsabrina NONG
14-06-2015 : Valentin JAFFRE

JUILLET

12-07-2015 : Arthur, Pierre, Raymond JAMBOU
14-07-2015 : Fallou, Arzahël SÈNE QUEFFELEC
18-07-2015 : Gaspard, Eliot, Nathan FRANCOIS
18-07-2015 : Youna, Monique, Yvonne LE QUINTREC

AOUT

21-08-2015 : Nino GAUSSON

SEPTEMBRE

05-09-2015 : Sixtine-Marie, Elisabeth, Louise ERNST
13-09-2015 : Hailey HOCTOR
17-09-2015 : Aaron, Jonathan, Jean-Paul LE GOUIC
28-09-2015 : Maëlig, Eric, Marie OGER NAUD

OCTOBRE

01-10-2015 : Soan, Eric, Philippe LE MOUILLOUR
05-10-2015 : Gaïa SALIOU
12-10-2015 : Noham, Steven, Samuel PIRO
21-10-2015 : Roxane LE ROY
25-10-2015 : Milo, Joel, Pierre LE GUENNEC

NOVEMBRE

07-11-2015 : Charline, Maryvonne, Brigitte GARRÉ
17-11-2015 : Laéna, Lucie LE MOUPELLIC

Mariages

JUIN

27.06.2015 : Céline LE GRUMELEC
et Mickaël FÉLIC

27.06.2015 : Céline GUILLEMOT
et Jérémy GUILLEMOT

AOUT

08.08.2015 : Ludivine HERGAULT et Philippe RAUT
08.08.2015 : Aurélie LE GOUE et Kevin CLERC

SEPTEMBRE

04-09-2015 : Laura LE GAL et François LE STUNFF
05-09-2015 : Aurélie LANGAR et Adrien WINTER

Décès

JUIN

03-06-2015 : Maurice MASSONNAUD, 83 ans
09-06-2015 : Bernard, Louis DAURÉ, 52 ans
24-06-2015 : Denise, Marie LOY Veuve HELLO, 87 ans

JUILLET

21-07-2015 : Albert, Joseph MADEC, 74 ans
24-07-2015 : Bernadette, Germaine CONAN,
veuve LETENNIER, 86 ans
27-07-2015 : Armand, Henri GUILLEMOT, 89 ans

AOUT

13-08-2015 : Michel, Christian PRZYBYLSKI, 62 ans
18-08-2015 : Raymonde, Marie CONTANT, 104 ans
22-08-2015 : Mariannick, Louissette, Jeannette
MONTFORT, veuve LE BIHAN, 64 ans

SEPTEMBRE

11-09-2015 : Louise, Alphonsine ULVÉ veuve
KERZREHO, 92 ans

13-09-2015 : Michel, Charles CABOURO, 68 ans
24-09-2015 : André, Roger, Joachim HELLO, 84 ans
26-09-2015 : Henri, Boniface, Louis LE BORGNE, 78 ans

OCTOBRE

07.10.2015 : Jeanne, Louise NICOL, veuve
GUILLEMOTO, 94 ans
09.10.2015 : Vincente, Hélène, Marie GUILLEMOTO,
veuve KERNEC, 91 ans
23.10.2015 : Richard MOREL, 58 ans
27.10.2015 : Marguerite, Marie LE CADET, veuve
LE PENSE, 90 ans

NOVEMBRE

07.11.2015 : André, Eugène, Louis JAN, 72 ans
24-11-2015 : Yvonne GIBERAY, veuve CARRÉ, 93 ans
28-11-2015 : Serge, Paul MARTI, 54 ans
30-11-2015 : Louis, Paul BASTARD, 76 ans

Meilleurs Voeux 2016



Blead mat 2016